Pour diffusion immédiate : 11/3/2025 **GOUVERNEURE KATHY HOCHUL**

SE RELEVER, RECRUTER, RECONSTRUIRE : LA GOUVERNEURE HOCHUL INFORME LES NEW-YORKAIS DE L'AVENIR DU SYSTÈME CORRECTIONNEL DE L'ÉTAT À LA SUITE DE LA FIN D'UN ARRÊT DE TRAVAIL ILLÉGAL

Environ 10 000 membres du personnel de sécurité du DOCCS travaillent dans les établissements pénitentiaires de l'État de New York ; le déploiement de 6 000 membres supplémentaires de la Garde nationale de l'État de New York se poursuit

L'État de New York poursuit ses efforts de recrutement auprès des stagiaires de l'Académie des agents pénitentiaires, tout en augmentant auparavant le salaire de départ et en proposant d'autoriser les candidats de l'extérieur de l'État

La gouverneure signe un décret interdisant l'embauche au service de l'État de personnes qui participent à la grève sauvage

La gouverneure Kathy Hochul a fait le point aujourd'hui sur l'avenir du système correctionnel de l'État de New York à la suite de la fin de l'arrêt de travail illégal de 22 jours, ouvrant la voie au relèvement, au recrutement et à la reconstruction du système pour l'avenir. La fin de la grève fait suite à quatre tentatives d'accord entre le Département de l'administration pénitentiaire et de la surveillance communautaire (Department of Corrections and Community Supervision, DOCCS) et la New York State Correctional Officers & Police Benevolent Association (NYSCOPBA) qui ont sérieusement abordé les problèmes de sécurité et de rémunération. Plus de 10 000 agents de sécurité travaillent actuellement dans les établissements pénitentiaires, répondant à l'appel du devoir pour protéger leurs collègues, leurs communautés et les personnes dont ils ont la garde. Plus de 6 000 membres de la Garde nationale continuent d'être déployés pour assurer la sûreté et la sécurité aux côtés du personnel civil et de sécurité. La gouverneure a également signé un décret interdisant l'embauche au service de l'État de personnes participant à la grève sauvage.

« Ma priorité absolue est la sécurité et le bien-être de tous les New-Yorkais, et j'ai travaillé jour et nuit pour mettre fin à cet arrêt de travail illégal et rétablir la sécurité dans notre système correctionnel », **a déclaré la gouverneure Hochul**. « Nous avons pris des mesures sans précédent pour protéger la sécurité publique, et je suis reconnaissante envers la Garde nationale et le personnel du DOCCS qui sont restés

sur le terrain, allant au-delà de leurs capacités pour protéger leurs concitoyens New-Yorkais. Aujourd'hui, nous pouvons enfin dire que cet arrêt de travail est terminé et aller de l'avant pour rendre nos prisons plus sûres pour tous, soutenir notre personnel pénitentiaire et recruter les agents pénitentiaires de demain. »

Lorsque le débrayage illégal a commencé, la gouverneure Hochul a déployé d'importantes ressources de sécurité publique pour assurer la sécurité du personnel civil du DOCCS, des agents pénitentiaires qui restent en poste, de la population carcérale et de la communauté environnante. La gouverneure a mobilisé plus de 6 000 membres de la Garde nationale dans tout l'État pour doter les établissements pénitentiaires en personnel et a autorisé une compensation supplémentaire pour la Garde nationale en reconnaissance de leur travail essentiel.

Samedi, le DOCCS et la NYSCOPBA sont parvenus à un quatrième et dernier accord pour mettre fin au débrayage illégal. Bien qu'il n'ait pas atteint le seuil de retour de 85 %, l'État approuve intégralement les éléments de cet accord ainsi que ceux de l'accord du 6 mars. Les éléments des accords que l'État respectera sont les suivants :

- Permettre au commissaire au DOCCS d'exercer son pouvoir discrétionnaire en vertu de la loi HALT et de maintenir la suspension temporaire des éléments de programmation de la loi HALT pendant 90 jours à compter de la date du protocole d'accord.
- Réduire au minimum et s'efforcer d'éliminer les heures supplémentaires obligatoires de 24 heures.
- Mettre en place un comité chargé d'analyser la dotation en personnel et les inefficacités opérationnelles de chaque établissement, dans le but de soulager le personnel en place.
- Le DOCCS n'émettra pas d'avis de discipline en vertu de la convention collective pour un employé qui a participé à la grève tant que l'employé a repris le travail avant la date limite.
- Réitérer l'annulation de la note 70/30.
- Rétablir immédiatement l'assurance maladie de tout employé qui reprend le travail.
- Continuer à payer le taux de 2,5 fois le taux des heures supplémentaires initialement établi d'un commun accord le 20 février 2025, pendant 30 jours à compter de la date du protocole d'accord.
- Permettre aux employés de souscrire une assurance maladie couvrant l'intégralité de la part de l'État et de la part de l'employé jusqu'au premier jour d'absence non justifiée/de résiliation de l'assurance maladie.
- Création d'un comité composé de représentants de la NYSCOPBA, ainsi que du DOCCS et d'autres parties, chargé de présenter des recommandations à l'Assemblée législative de l'État de New York concernant les modifications à apporter à la loi HALT.

Tout employé qui ne s'est pas présenté au travail hier sera licencié, et environ 2 000 avis de licenciement seront envoyés. La gouverneure Hochul a également signé un décret établissant une politique interdisant l'embauche au service de l'État des

personnes qui participent à la grève sauvage et recommandant leur radiation du Registre central des policiers et des agents de la paix pour un motif valable, ce qui les empêcherait d'être embauchés en tant que policiers ou agents de paix dans les juridictions locales et de l'État.

L'attention se tourne maintenant vers l'avenir pour soutenir le personnel des établissements pénitentiaires et recruter les agents pénitentiaires de demain. L'État de New York poursuit ses efforts pour accroître le recrutement et l'embauche de nouveaux agents pénitentiaires. Cela comprend :

- Un soutien aux agents pénitentiaires stagiaires de l'Académie des agents pénitentiaires (Correction Officer Academy) de l'État de New York
- L'introduction de l'article 7 dans le budget exécutif de cette année afin de modifier la loi sur les fonctionnaires, en ce qui concerne les exigences de résidence pour certains postes d'agents pénitentiaires, ce qui permettrait de recruter dans d'autres États et augmenterait considérablement le nombre de candidats potentiels.
- Le DOCCS a passé un contrat avec OGS Media Services pour une campagne de recrutement à grande échelle sur les réseaux sociaux qui comprend une approche multicanale incluant les réseaux sociaux, le numérique multiculturel, l'audio en streaming, la vidéo et des annonces statiques pour mieux familiariser le public avec la mission du DOCCS. La campagne a été lancée en février 2025 sur les campus des community colleges du nord de l'État de New York et sur les bases militaires.
- L'unité de recrutement du DOCCS à l'échelle de l'État a mis en place des centres de recrutement dans différents endroits et en gère actuellement dans les centres commerciaux Destiny USA (Syracuse) et Champlain Centre (Plattsburgh).
- Le DOCCS a lancé une initiative d'équivalence pour attirer des candidats ayant une expérience d'agent pénitentiaire dans nos rangs, à un taux de rémunération correspondant à leur expérience.
- En février 2025, l'unité de recrutement du DOCCS a participé collectivement à 157 salons de l'emploi et tables d'information dans les établissements supérieurs, les lycées et les événements communautaires.
- En juillet 2024, le département a lancé « CNY200 », une incitation régionale à l'embauche favorisant le placement direct des agents pénitentiaires recrutés sur les postes vacants, un programme qui a été étendu à huit comtés.
- L'équipe de recrutement du DOCCS a lancé une nouvelle initiative visant à augmenter le nombre de candidatures du DOCCS au programme HELPs de l'État de New York, en collectant des CV électroniques lors d'événements professionnels et communautaires, et en les diffusant aux établissements de leur région.

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure :
ny.gov/signup | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

SE DÉSABONNER